

Revue Archéologique de Bordeaux, tome XCIV, année 2003, p. 107-116

## La Rousselle et la Mar : Observations archéologiques sur la berge nord de l'estuaire du Peugue

par Wandel Migeon \* et Thierry Gé \*\* avec la collaboration de Pierre Régaldo-Saint Blancard \*\*\*

Dans le cadre des déplacements de réseaux préliminaires à l'établissement des plates-formes du tramway, une tranchée d'assainissement <sup>1</sup> a été réalisée depuis le quai Richelieu jusqu'au carrefour avec le cours d'Alsace-et-Lorraine, contournant la porte Cailhau par le sud et se poursuivant sur la place du Palais (fig. 1); cette tranchée avait en moyenne 1,20 m de largeur et 2,50 m de profondeur. Ces travaux ont reçu l'accompagnement archéologique prévu par convention avec la communauté urbaine de Bordeaux.

Dix-huit stratigraphies schématiques (des logs) ont été relevées. Puis une coupe d'ensemble a été réalisée sur la base des corrélations entre logs et de l'examen des variations latérales de faciès ; elle fournit sur toute la tranchée un schéma chrono-stratigraphique complet, dans lequel les structures archéologiques ont été replacées. L'interprétation de cette coupe (fig. 2 à 4) permet de restituer le contexte géoarchéologique, particulièrement riche dans ce secteur caractérisé par la proximité de l'estuaire du Peugue.

La reconnaissance des sols ainsi réalisée a de multiples intérêts que nous espérons pouvoir développer dans un autre contexte. Nous ne retiendrons ici, au-delà d'un descriptif sommaire commentant la coupe (fig. 2 à 4), que les aspects intéressant directement la ville médiévale et ses défenses.

### Descriptif sommaire de la coupe

Elle s'étend sur un linéaire développé de presque 190 m, représentant à peu près 178 m en ligne droite. On peut assez commodément la diviser en trois parties :

- la partie orientale est essentiellement composée d'habitats modernes voisinant la troisième enceinte (fig. 2);
- la partie médiane, de sols de place médiévaux et modernes (fig. 3) :
- enfin, la partie occidentale montre l'apparition de l'Antiquité sous le Moyen Age (fig. 4).

En termes de topographie médiévale, l'ensemble de cette coupe va de la berge du XIVe siècle jusqu'au droit du pont Saint-Jean qui franchissait le Peugue.

<sup>\*</sup> Responsable d'opération, Institut national de recherches archéologiques préventives.

<sup>\*\*</sup> Géoarchéologue, Institut national de recherches archéologiques préventives.

<sup>\*\*\*</sup> Service régional de l'Archéologie.

<sup>1.</sup> Tranchée 6300.

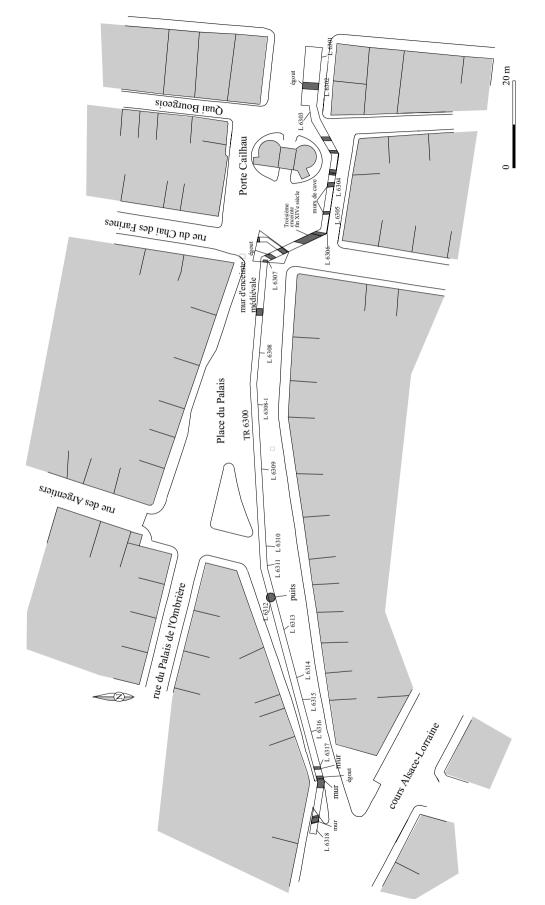


Fig. 1. - Plan de situation de la tranchée 6300.



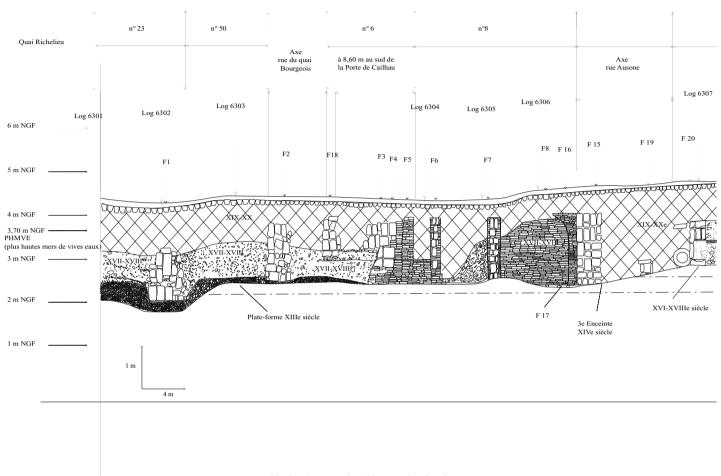


Fig. 2. - Coupe stratigraphique, partie orientale.

A l'est de la rue du Quai bourgeois, la coupe a rencontré une succession de niveaux de remblais contemporains et modernes couvrant la plate-forme portuaire médiévale. Les principales structures observées sont un égout moderne (F1) et un autre probablement antérieur (F2).

Entre les rues du Quai bourgeois et Ausone, le prolongement de l'îlot encore existant a été démantelé pour dégager la porte Cailhau dans les années 1880. Il s'agit d'un lotissement réalisé vers le milieu du XVIIIe siècle après démolition de l'hôtel de la Monnaie <sup>2</sup>. Les vestiges de ces maisons ont pu être observés : ce sont pour l'essentiel des murs de caves qui se recoupent parfois (F18 et F3/4) ou s'adossent (F5 et F4) ; l'un montre des traces de cheminée (F5) ; un autre présente encore l'amorce d'une voûte (F16). Ces structures modernes s'imposent à la plate-forme médiévale et l'entaillent.

Sur la partie occidentale, on reconnaît l'enceinte du XIVe siècle (F15). C'est une construction imposante, épaisse de 2,20 m, en grand appareil de remploi disposé en assises soignées, finement réglées. Il s'aligne sur la façade orientale des rues du Chai des farines et Ausone. L'espace vide, marqué par le passage d'un égout moderne (F19) et d'un réseau électrique, ne correspond pas à un état ancien de cette dernière rue, mais aux redans de l'hôtel de la Monnaie qui se trouvait là jusqu'à sa démolition au XVIIIe siècle qui permit l'ouverture de la rue. Il est bordé par les vestiges d'une construction moderne (F20), tronquée vers la place du Palais, fondée dans un dépôt sédimentaire lié aux débordements de la Garonne au XIVe siècle ; ces vestiges appartenaient selon toute probabilité à ce même hôtel de la Monnaie.



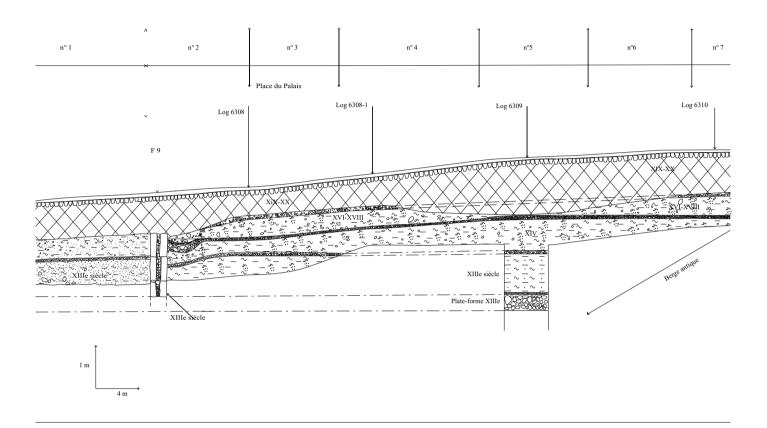


Fig. 3. - Coupe stratigraphique, partie centrale.

La stratigraphie générale de ce secteur est donnée par les logs 6308 et 6309. C'est une succession de sols de places et de remblais intermédiaires : sous l'aménagement de voirie et un remblai de démolition, un sol moderne couvrant un remblai sableux gris brun ; puis un sol orangé de sable et grave couvrant un sédiment argilo-organique avec du matériel céramique de la fin du XIVe siècle ; puis un sol de grave couvrant un sédiment organique à galets datable du milieu du XIIIe, issu de la submersion intermittente de la Garonne ou, plus probablement, du Peugue ; enfin un niveau de sable gris de ruissellement sur un sol de blocs calcaires et de grave où l'on reconnaît la plateforme portuaire du XIIIe siècle.

Dans ce contexte intervient le mur F9. Large de 1,45 m, il est construit avec un parement extérieur régulier de 40 à 50 cm de profondeur et un fourrage de moellons calcaires et de galets de lest, le tout lié par un mortier très résistant. Les sols de la fin du Moyen Age et du XIIIe siècle s'appuient contre lui et s'y infléchissent en manière de caniveau; en revanche, faute d'avoir pu prolonger les observations assez bas, on ne peut préciser sa chronologie relative avec la plate-forme portuaire du XIIIe, mais dans la mesure où on retrouve celle-ci de part et d'autre, on peut envisager qu'elle soit antérieure. Les caractéristiques des sols observés et les différences des stratigraphies à l'est et à l'ouest de ce mur lui donnent clairement un rôle de structuration d'un espace extérieur aménagé; par ailleurs, sa taille et sa qualité en font plutôt une fortification.



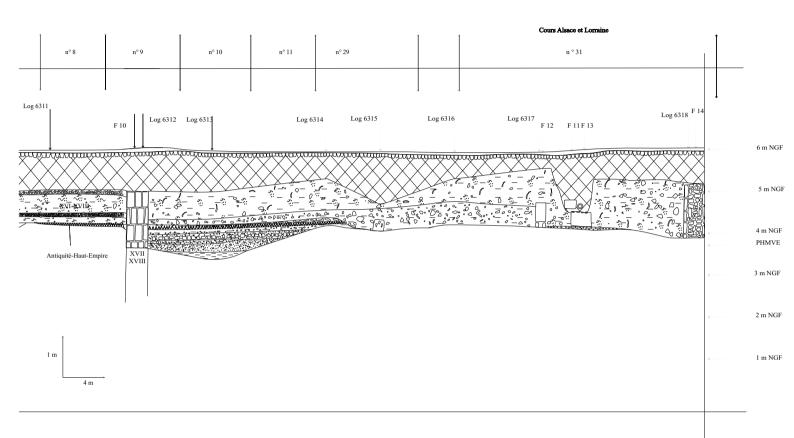


Fig. 4. - Coupe stratigraphique, partie occidentale.

Le log 6311 fait intervenir directement sous les sol et remblai de la fin du Moyen Age, déjà reconnus plus à l'est, un niveau de voirie antique ; un peu plus à l'ouest (log 6313) un épandage charbonneux de démolition antique recouvre ce niveau.

Cette voirie possède un revêtement de calcaire compacté avec petits galets, fragments de terre cuite et de coquilles. Son radier est composé d'un lit régulier de moellons calcaires emballés dans une matrice argilo-graveuse orangée, couvert par un niveau argileux brun gris, pseudo-lité, très compact. Dans cette couche se trouvait un tesson d'amphore datable entre 40 avant notre ère et 40 de notre ère. Sous le radier, une souscouche drainante composée d'une première assise de grave sableuse et d'une seconde de sable gris. La construction de cette voirie s'impose à un niveau argilo-sableux plastique et humide. Il s'agit certainement d'un *decumanus*, dont les prolongements ont déjà été observés plus à l'ouest <sup>3</sup>. Tel qu'il apparaît ici, il se prolongeait sans aménagement particulier jusqu'à la berge.

Dans la partie occidentale de la tranchée (logs 6316) et 6317), le remblai médiéval est chargé d'éléments de démolition antiques. On remarque surtout deux éléments : auprès du log 6315, à la base du remblai médiéval, un bloc antique de grand appareil, avec un trou de louve et des traces de mortier ; un autre bloc, long de 2 m et percé de plusieurs trous dans l'épaisseur (F13). Ces deux blocs pourraient correspondre à des éléments déplacés du rempart antique qui devrait être assez voisin.

Dans ce contexte, intervenaient plusieurs réseaux, dont un égout moderne (F12) et un autre contemporain (F11), et surtout un puits moderne (F10) détruit et couvert par les remblais de surface. A l'extrémité de la tranchée, se trouvait un mur de cave moderne (F14), porté sur le cadastre napoléonien.

<sup>2.</sup> Leulier, 2003.

# La plate-forme portuaire du XIIIe siècle

Parmi les structures archéologiques caractérisées dans cette opération, la plus imposante est la plate-forme portuaire du XIIIe siècle, ici identifiée sur 100m d'est en ouest depuis le quai Richelieu jusqu'au sommet de la place du Palais, au contact de la berge antique et en prolongement d'un *decumanus*. Cette plate-forme a été observée, lors des opérations archéologiques liées aux grands travaux de Bordeaux, en d'autres endroits sur la façade garonnaise, place de la Bourse et place Jean-Jaurès, soit, dans l'hypothèse logique d'une continuité de cette structure, sur une distance de près de 450 m. On l'identifie aussi dans des notes rendant compte d'un sondage au chevet de l'église Saint-Pierre en 1876 <sup>4</sup>.

Elle est en effet constituée partout des mêmes matériaux, pour la plupart importés, de gros galets de silex ou, plus rarement, du calcaire, et se trouve toujours à une altitude sensiblement identique <sup>5</sup>. Elle peut être attribuée au deuxième tiers du XIIIe siècle, d'après les études dendrochronologiques et l'analyse du matériel archéologique mis au jour. A cette époque, le port de Bordeaux pourrait donc avoir présenté une relative homogénéité, tout au moins depuis le Peugue jusqu'à Tropeyte, c'est-à-dire en termes actuels depuis le quai Richelieu jusqu'à la place Jean Jaurès.

Sur la place de la Bourse, la largeur de la plate-forme peut être estimée à 45m au maximum, distance qui sépare la berge de la Garonne du tracé présumé du rempart antique. La largeur ici constatée, plus de deux fois supérieure, est exceptionnelle; on doit probablement la lier à l'estuaire du Peugue, dont le cours se trouverait une quarantaine de mètres plus au sud : la tranchée prendrait en écharpe l'espace portuaire qui est lié à sa confluence avec la « mar ». Cette estimation, cohérente avec nos résultats, montre l'importance d'un tel aménagement, jamais envisagé jusqu'alors dans ces termes <sup>6</sup>.

Quand on compare la relative symétrie entre la façade nordouest de la place du Palais, représentant à peu près la limite du palais de l'Ombrière, et la rue de la Rousselle, il ne paraît pas illogique d'imaginer que cette aire aménagée reconnue sur la rive gauche du Peugue ait son symétrique sur la rive droite. Cette observation rejoint un point de vue issu de l'analyse du terrain. Mais il semble plausible que l'aménagement portuaire ait été plus restreint côté sud, du fait sans doute de la pression de l'habitat privé médiéval. Cette plate-forme est surmontée par des dépôts vaso-organiques chargés en grave : d'une épaisseur moyenne de plus d'un mètre, ils sont les témoins de sa submersion récurrente. La fraction grossière, rapportée par l'homme, structure les dépôts marqués par une très forte compaction. Ces dépôts sont situés entre 2,70 m et 4,40 m NGF au maximum, avec une pente évaluée à 1,3 % en direction du fleuve. Ces faciès ont été également reconnus sur toute la façade des quais, dans une position stratigraphique et altimétrique similaire. Ces faciès de submersion servent d'assise à une nouvelle plate-forme établie à la fin du XIVe siècle.

L'angle sud-est de l'enceinte antique, enveloppé et transformé par le palais de l'Ombrière, est bien mal connu. Les observations ici rapportées établissent que, s'il ne se trouvait pas sur l'emplacement de la tranchée, il ne passait pas trop loin. Il semble bien en tout cas marquer un retrait vers l'ouest dans l'espace ici considéré, comme le faisait la berge du Haut Empire; d'après la logique topographique et cadastrale, il en est de même plus au nord <sup>7</sup>, mais de façon de plus en plus réduite jusqu'au niveau de Saint-Pierre. Tout cela souligne une interrogation majeure: le report vers l'est de la ligne de berge entre l'Antiquité et le XIIIe siècle dans ce secteur est-il naturel ou anthropique ? à quel mécanisme ou à quelle intention obéit-il ?

Le gain de cet espace semble au moins déjà engagé au XIe siècle : l'existence de la tour ducale <sup>8</sup> en cet endroit le prouve. En effet, dans la mesure de l'exactitude de son identification avec la tour sud-est du palais de l'Ombrière <sup>9</sup>, elle se trouverait sur la berge antique. Pour cette époque, l'hypothèse la plus logique reste celle d'un processus naturel d'alluvionnement, stabilisé par l'action humaine.

Toujours est-il que l'existence de cet espace vide à l'angle sud-est de la cité médiévale, héritière de la muraille antique, a permis l'établissement d'une large plate-forme portuaire autour de l'estuaire du Peugue et le développement du palais de l'Ombrière, dont on a depuis longtemps souligné les liens avec le port.

Bertrand-Desbrunais, 1987, p. 13, rue du Loup. Voir aussi Sandoz, 2003, et Wozny, 2000, place Pey-Berland.

<sup>4.</sup> Delfortrie, 1876.

<sup>5. 2,60</sup> m NGF.

<sup>6.</sup> Voir en particulier Bernard, 1968.

<sup>7.</sup> Voir en particulier la rue des Dauradeys, des Argentiers.

<sup>8.</sup> Boutoulle, 2003.

<sup>9.</sup> Gardelles, 1972, p. 105-107.

### Les défenses médiévales

La porte Caillau que contourne notre tranchée, on le sait depuis toujours, est une greffe tardive sur la troisième enceinte de Bordeaux. Elle était reliée à des courtines dont on voit encore aujourd'hui les arrachements de part et d'autre du monument. L'emplacement de ces fortifications de la fin du XVe siècle est assez bien connu par plusieurs plans et notamment sur celui donné à la fig. 5. Néanmoins, tel que nous l'avons observé, le sol n'en garde plus mémoire : la muraille était sans doute assez peu fondée, moins en tous cas que les travaux de démolition et de construction du milieu du XVIIIe siècle.

En revanche, nos observations permettent de restituer le positionnement antérieur de l'enceinte : c'est le mur F15 de la tranchée, retrouvé sur 3,40 m de long, qui s'aligne sur le bord oriental des rues Ausone et du Chai des Farines. C'est une imposante structure, épaisse de 2,20 m, construite avec soin : assises finement réglées ; grand appareil de remploi disposé en carreau, du moins pour les trois assises identifiées. Les vestiges de la muraille sont apparus à 4,43m NGF et la base des fondations a été atteinte en fond de tranchée, 2,10 m plus bas.

Le positionnement de ce monument est conforme à la tradition historiographique issue de Léo Drouyn. En revanche, sa datation au début du XIVe siècle ne semble pas en accord avec les contextes observés : ils sont identiques ici et sur les places de la Bourse et Jean-Jaurès où l'enceinte semble nettement plus tardive. On manque ici d'arguments précis <sup>10</sup>, mais la fin du XIVe siècle semblerait une chronologie préférable.

Une troisième structure marque les abords orientaux de la place du Palais : c'est le mur F9, qui a toutes les caractéristiques d'une vigoureuse division d'un espace ouvert. De direction nord-sud, il a été identifié en face du 1 et du 27 de la place. C'est une maçonnerie particulièrement soignée avec des parements réguliers de pierres calcaires de bonne taille <sup>11</sup>, un blocage de moellons et de galets de lest, un mortier très résistant. C'est une construction puissante, large de 1,45 m, conservée sur 1,20 m de hauteur au moins, dont la fondation n'a pu être atteinte par la tranchée.

Sa relation stratigraphique avec la plate-forme du XIIIe siècle n'a pu être établie, mais il lui est sans doute légèrement postérieur, dans la mesure où les mêmes sols apparaissent de part et d'autre, bien qu'assez loin, aux mêmes altitudes, comme s'il les avait coupés. S'appuient dessus différentes couches, notamment le niveau organique de submersion fluviale déjà évoqué et le sol de la fin du XIVe siècle qui le surmonte. Ce mur est sans doute proche de la fin du XIIIe.

A voir les dépôts de débordements fluviaux qui se sont accumulés de part et d'autre, et leur puissance analogue de chaque côté, il semble bien que ce mur, qui a tout d'une fortification, ne se bouclait pas le long du Peugue mais restait au contraire largement ouvert.

Cette structure est clairement identifiable avec un mur observé au XVIIIe siècle par Jean-Jacques Baurein <sup>12</sup>: le positionnement relatif des deux découvertes ne fait aucun doute. L'érudit abbé le confond avec la muraille de la seconde enceinte (du premier accroissement) que, comme beaucoup d'historiens, il cherche dans les parages <sup>13</sup>: « ...Le mur de cet accroissement paroît maintenant à découvert depuis qu'on a démoli l'ancien hôtel de la Monnaie. On y voit encore des tours dont il étoit flanqué; il avoit son alignement entre cet hôtel et celui de l'ancienne Bourse, dont il faisoit la séparation, et traversoit ensuite la place du Palais... ». Ainsi apparaît-il que l'hôtel de la Monnaie était adossé contre l'extérieur de ce mur et celui de la Bourse contre l'intérieur; la séparation entre ces deux bâtiments est exactement alignée avec notre structure.

Ce mur, qui semblait puissant lors des récentes observations de terrain, aurait donc été flanqué de tours. Ces tours, en fait, ne sont pas des fortifications ordinaires, ce sont les tours qui contrôlaient le Peugue, la porte du Brisson comme l'appelle volontiers Léo Drouyn <sup>14</sup>. Lui même cite à ce propos Baurein, qui n'aurait su l'ignorer : ces tours du Peugue se trouvent « dans la rue Richelieu, au levant de l'ancien hôtel de la Bourse » <sup>15</sup>. Ce sont donc bien les mêmes qu'il évoquait pour le mur de la place du Palais, sans dire ce qu'elles étaient ou sans les avoir identifiées au moment où il écrivait.

<sup>10.</sup> Le rempart est déconnecté de son contexte archéologique initial : des murs de caves modernes et des aménagements contemporains, liés au percement de la rue Ausone, ne permettent plus de reconnaître les sols attenant à la muraille. Toutefois une projection du sol de la plate-forme XIVe tel que caractérisé sur la place du Palais le placerait à 3,50 m NGF contre la muraille, valeur similaire à celles identifiées places de la Bourse et Jean-Jaurès. Ce constat impliquerait que la majeure partie de la muraille mise au jour corresponde à des assises de fondation.

<sup>11. 0,40</sup> m x 0,50 m.

<sup>12.</sup> Baurein, IV, 1876, p. 320.

<sup>13.</sup> Drouyn ne retient pas ce témoignage et un passage de l'enceinte supposée à cet endroit. Pour lui, elle « rejoignait le rempart romain vers son angle sudest (...) et le château de l'Ombrière avait une sortie entièrement libre du côté de la rivière » (Drouyn, 1879, p. 37).

<sup>14.</sup> Ibid. p. 51-53.

<sup>15.</sup> Ibid. p. 53, citant Baurein, Ms p. 67.

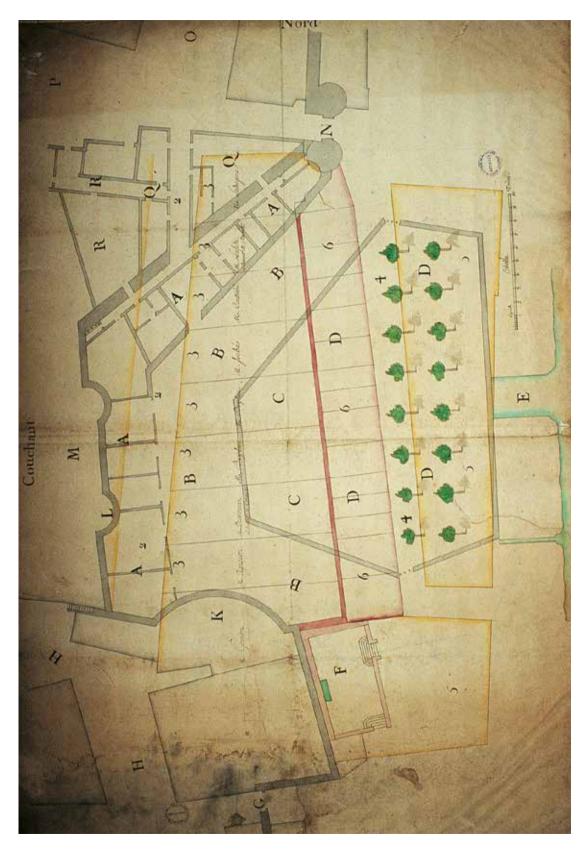


Fig. 5. - Plan d'état des lieux pour le lotissement de la Monnaie, par André Portier. A.M.Bordeaux, X-T/1 et X-T/2 pour la légende. Avec l'aimable autorisation de Renée Leulier (voir ci-après dans ce volume pages 189-206)

La démolition de l'hôtel de la Monnaie, que par deux fois mentionne ainsi l'abbé, est celle qui permet la construction du lotissement dessiné par André Portier et son plan d'état des lieux donne d'utiles précisions sur la topographie médiévale (fig. 5) 16. On y voit la courtine de la troisième enceinte partir en oblique de la porte Caillau pour rejoindre un mur nettement plus mince qui comporte deux tours de part et d'autre du Peugue (E), dont l'une sur la rive sud (L) est dite par la légende Tour d'Eyquem. C'est la tour du Brisson, qui appartint, selon Drouyn 17, en 1497 à Grimon Eyquem, grand-père de Michel de Montaigne. Le même historien donne en regard un schéma, qu'il recopie d'après un plan de 1773, où il évoque en tiretés un tracé de la courtine de la troisième enceinte au nord du Peugue qui n'est conforme ni à sa reconstitution de Bordeaux, ni au plan de Portier, ni aux observations de Baurein, ni à celles faites récemment ; en fait, il ne sait pas exactement comment raccorder ces tours à l'enceinte.

La coïncidence entre ces structures et le mur retrouvé dans la tranchée de la place du Palais montre, de manière aussi précise qu'elle l'est elle-même, que, comme l'envisageait Baurein, cette ligne de fortification incluant les tours du Peugue se prolongeait à travers la place. C'est un fait important, de nature à modifier quelque peu nos idées sur cet espace.

Or, cette muraille, il est des raisons, autres qu'archéologiques, de considérer qu'elle soit antérieure à 1306. En effet, le *Livre des Bouillons* contient un texte sur la première construction de la « nouvelle Monnaie » en cet endroit <sup>18</sup> : c'était un « appentis de bois couvert de tuiles », « qui s'appuyait et s'adossait aux murs qui furent construits vers la mer à cause de la dernière guerre de Gascogne » <sup>19</sup>. Monnaie médiévale pour Monnaie moderne, muraille pour muraille, il semble difficile de contester une identification de ces structures.

Cette « dernière guerre de Gascogne » est celle qui suit la commise de Philippe le Bel du 19 mai 1294, laquelle ouvre, selon les termes de J.-P. Trabut-Cussac 20, la « parenthèse française » de 1294-1303 ; l'occupation militaire française fait face à une première expédition anglaise à l'automne 1294 et à une seconde en 1296, la première par mer et la seconde par terre, le tout se concluant par la trêve de Vyve-Saint-Bavon du 9 octobre 1297 et in fine la paix du 20 mai 1303. J.-P. Trabut-Cussac, abordant la chronologie de la troisième enceinte, réunit quelques témoignages de la construction de fortifications durant cette occupation française 21 : il cite la plainte du prieur des Augustins et y comprend des travaux de fortifications entrepris en 1294 dans le quartier Saint-Julien-Mirail <sup>22</sup> ; il évoque le témoignage « peu explicite » d'une lettre patente de Philippe le Bel en 1309 sur la construction et la réparation de fortifications dans la même période ; enfin, il emprunte aux Rôles gascons un texte de 1316 où Raimond de Léon se plaint de la fermeture de la porte vers la mer de sa maison voisine de l'Ombrière « par un mur de pierre et de chaux depuis la guerre de Gascogne » – c'est quasiment les termes du texte de 1306 – et n'hésite pas à conclure : « le front du fleuve avait donc été déjà fortifié par les gens du roi de France à cette époque » <sup>23</sup>.

L'extrapolation depuis la seule place de l'Ombrière à toute la façade orientale de la troisième enceinte est sans aucun doute abusive : toute la partie nord nous semble aujourd'hui, d'un point de vue archéologique, nettement plus tardive ; pour la Rousselle, on vient de voir dans les textes qui précèdent la

<sup>16.</sup> Nous tenons à remercier Renée Leulier de nous avoir fait connaître ce document et de nous avoir autorisé à le reproduire d'après son article donné dans ce même volume, Leulier, 2003.

<sup>17.</sup> Drouyn, 1879, p. 53.

<sup>18.</sup> Bouillons, p. 470-472, n° CXXXVIII, reconnaissance du 4 octobre 1329 relative à la maison de la monnaie, reproduisant une lettre patente du 7 mars 1305/6. Par cet acte, Richard de Havering, connétable de Bordeaux, reconnaît que les maire et jurats de la ville ont concédé la construction de la nouvelle monnaie sur les padouens de la place de l'Ombrière: ... major et jurati ville Burdegale voluerunt, concesserunt et sustinuerunt quod nos feceremus seu construeremus, aut aliquis nomine nostro, domum [...] ad decudendum seu fabricandum, in dicta domo seu appentis, cum constructa fuerit, monetam novam dicti domini Regis et ducis ... »; cette concession durera tant qu'on fabriquera de la monnaie dans cette maison. Les maire et jurats ayant demandé la destruction du bâtiment, qui entre temps avait été agrandi, Jean de Haustède, sénéchal d'Aquitaine, reconnaît que maison et emplacement appartiennent à la ville et obtient un sursis jusqu'à nouvelle demande et achèvement de la monnaie qu'on est en train de battre.

<sup>19. ...</sup> domum vocatam: appentis, de lignis, coopertam tegulis, in parte platee de Umbreria vocata: platea seu paduentum commune, que domus, vocata: appentis, sustinetur et se jungerit ad muros, qui propter guerram ultimam Vasconie fuerunt constructi versus mare, a latere versus esterium Pontis, et in parte prope plateam Guillelmi Ayquelini, heredis Guilhelmi Artus... N'y aurait-il pas un lien entre ce Guilhelmus Ayquelinus et la famille des Eyquem à laquelle appartenait la tour sud? Autre observation sur cette partie du texte: la mention des murs construits versus mare peut se comprendre de deux façons, soit c'est une mention réduite à la stricte utilité du confront, ce qui est assez fréquent, et il ne s'agit que de la partie garonnaise d'une construction qui peut être plus importante, soit c'est un élément de description de la structure concernée qui se limiterait à une fortification face à la Garonne; on trouvera plus loin des arguments semblant plaider pour la seconde solution.

Renouard (dir.), 1965, p. 197. Les événements de cette période font l'objet de tout ce chapitre (p. 197-212).

<sup>21.</sup> Ibid. p. 227-228.

Voir à ce propos Drouyn, 1879, p. 418-419, sous Enginh deu Miralh, avec d'autres sources, une datation légèrement différente et une autre interprétation.

<sup>23.</sup> C'est sensiblement la même idée qu'exprime déjà Léo Drouyn (1879, p. 36) après avoir cité le texte de 1306 : « si les murs, existant en 1306, venaient d'être construits, à cause de la dernière guerre de Gascogne, nous devons penser que ce sont ceux bâtis en 1302, et non ceux élevés au XIIe siècle » – c'est-à-dire ceux de la deuxième enceinte, il s'oppose ici à l'interprétation proposée par Baurein de notre mur avec ses tours, et à l'idée du passage de cette fortification à travers la place du Palais.



démonstration de l'absence de toute fortification. Par ailleurs, sur le mur F9, estimé de la fin du XIIIe siècle, avec son prolongement attesté en plans d'archives jusqu'aux tours du Peugue, semble bien devoir se raccorder la troisième enceinte. Telles qu'apparaîtraient ainsi les choses (fig. 6), ce mur n'est pas la

muraille du XIVe siècle, mais une défense ponctuelle antérieure, sans doute liée à l'Ombrière ou à son port, partiellement récupérée par elle. On daterait volontiers cette structure de 1294, dans la logique des péripéties de cette époque et comme l'envisage Trabut-Cussac pour la fortification proche des Augustins, donc des futures portes de Saint-Julien et du Mirail.

La majeure partie de cet espace fluvial à la confluence du Peugue et de la Garonne dans lequel s'inscrit la place du Palais est donc une conquête médiévale, prolongeant vers l'est, par la plate-forme portuaire établie au XIIIe siècle, ici comme sur toute la façade orientale, les limites de la ville antique d'abord marquées par la simple fin des rues sans aménagement particulier, puis par des murailles ; la conquête de ces terrains permet le développement du château ducal de l'Ombrière et de son port.

Il apparaît clairement que, s'il y a bien un mur qui traverse la place du Palais, il n'appartenait pas à la deuxième enceinte, ainsi que l'avait envisagé l'abbé Baurein, mais était une fortification ponctuelle ouverte sur le Peugue. Il semble aussi qu'il n'appartenait pas en propre à la troisième enceinte, mais qu'elle s'est appuyée sur lui, le réutilisant pour terminer son trajet au nord de la Rousselle.

#### **Bibliographie**

- Barraud et al., 1996: Barraud, Dany, et al. Bordeaux. In: Maurin, Louis, et al. (dir.), Enceintes gallo-romaines d'Aquitaine. Paris, DAF, t. 53, 1996, p. 15-80.
- Barraud et Régaldo, 2003 : Barraud, Dany, et Régaldo-Saint Blancard, Pierre. La façade orientale de l'enceinte antique de Bordeaux : nouvelles données et nouvelles hypothèses. In : Bost, Jean-Pierre, Roddaz, Jean-Michel, et Tassaux, Francis (dir.), *Itinéraires de Saintes à Dougga, mélanges offerts à Louis Maurin*. Bordeaux, Ausonius, 2003, Mémoires 9, p. 115-129.
- Baurein, 1785 (1876): Baurein, abbé. Variétés bordeloises ou essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux. Bordeaux, 1785. Réédition: Bordeaux, Féret, 1876, 3 vol.
- Baurein, IV, 1876: Baurein, abbé Jacques. Recherches sur la ville de Bordeaux (complément des Variétés bordeloises, tome IV). Bordeaux, Féret, 1876.
- Bernadau, 1837: Bernadau, Pierre. Histoire de Bordeaux depuis l'année 1675 jusqu'à 1836. Bordeaux, Balarca, 1837.
- Bernadau, 1845 : Bernadau, Pierre. *Le viographe bordelais*. Bordeaux, Gazay, 1845.
- Bernard, 1968: Bernard, Jean. Navires et gens de mer à Bordeaux (vers 1400- vers 1500). Paris, SEVPEN, 1968.
- Bertrand-Desbrunais, 1987: Bertrand-Desbrunais, Jean-Baptiste. Rue de Cheverus et rue du Loup, dans Chronique d'archéologie bordelaise 1987. *Société Archéologique de Bordeaux*, LXXVIII, 1987, p. 12-14.
- Bouillons: Livre des Bouillons, Bordeaux, Archives municipales de Bordeaux, Gounouilhou, 1867.
- Boutoulle, 2001: Boutoulle, Frédéric. Société laïque en Bordelais et Bazadais des années 1070 à 1225, pouvoirs et groupes sociaux. Thèse, Université Michel Montaigne Bordeaux III, 2001.
- Boutoulle, 2003: Boutoulle, Frédéric. Enceintes, tours, palais et *castrum* à Bordeaux du XIe siècle au milieu du XIIe d'après les textes. *Revue archéologique de Bordeaux*, XCIV, 2003, p. 59-76.
- Cart. La Sauve: Higounet, Charles et Arlette, éd. Grand cartulaire de La Sauve Majeure. Fédération Historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1996, 2 t.
- Cart. St-André: Archives départementales de la Gironde, 4 J 73.
- Cart. Ste-Croix : Ducaunnès-Duval, Ariste, éd. Cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux. Archives Historiques du département de la Gironde, t. XXVII, Bordeaux, 1892.
- Cart. St-Seurin: Brutails, Jean-Auguste, éd. Le cartulaire de l'église collégiale Saint-Seurin de Bordeaux. Bordeaux, 1897.
- Chouquer, 1994 : Chouquer, Gérard. Le plan de la ville antique et de la ville médiévale de Besançon. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, n° 166, t. 45, 2, 1994, p. 361-407.

- Chouquer, 2000: Chouquer, Gérard. L'étude des paysages, essai sur les formes et leur histoire, Errance, Paris, 2000.
- Close rolls: Close rolls of the reign of Henri II preserved in the P.R.O, A. D. 1227-1231, London, 1902.
- Coutumes: Barckhausen, Henri, éd. Livre des Coutumes. Bordeaux, Archives municipales de Bordeaux, Gounouilhou, 1890.
- Debord et Doreau, 1975 : Debord, Pierre, et Doreau, Jacques. Le port antique de Bordeaux (d'après les notes inédites de C. de Mensignac). Revue historique de Bordeaux, XXIV, 1975, p. 5-18.
- Debord et Gauthier (dir.), 1982: Debord, Pierre, et Gauthier, Marc (dir.). Bordeaux Saint-Christoly, sauvetage archéologique et histoire urbaine. Catalogue d'exposition, Musée d'Aquitaine et Direction régionale des Antiquités historiques d'Aquitaine, 1982.
- Delfortrie, 1876 : Delfortrie, Eugène-Edmond. Le sous-sol de l'ancien Bordeaux. Société Archéologique de Bordeaux, III, 1876, p. 67-69.
- Devienne, 1771 (1862): Devienne, dom. Histoire de la ville de Bordeaux. Bordeaux, 1771. Réédition: Bordeaux, Lacaze, 1862.
- Drouyn, 1879: Drouyn, Léo. Bordeaux vers 1450. Bordeaux, Gounouilhou, 1879.
- Etienne (dir.), 1990: Etienne, Robert (dir.). *Histoire de Bordeaux*. Paris, Privat, 1990.
- Forme, 1999: Forme, Séverine. *La seconde enceinte de Bordeaux*. T.E.R. sous la dir. de J.B. Marquette, Université de Bordeaux III, 1999.
- Gardelles, 1972 : Gardelles, Jacques. Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327. Paris, Arts et métiers graphiques, 1972. Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, 3.
- Gaufreteau, I (1877): Gaufreteau, Jean de. Chronique bordeloise. Delpit, Jules, édit. Tome I. Bordeaux, Lefebvre, 1877.
- Jean, 2001: Jean, Ezechiel. Les lotissements des paroisses Saint-Michel et Sainte-Croix de Bordeaux à la fin du Moyen Age. Revue Archéologique de Bordeaux, tome XCII, année 2001, p. 89-117.
- Jullian, 1895 : Jullian, Camille. Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895. Bordeaux, Féret, 1895.
- Leulier, 2003 : Leulier, Renée.Le lotissement de l'hôtel de la Monnaie à Bordeaux et la création de la rue Ausone. Revue archéologique de Bordeaux, XCIV, 2003, p. 189-206.
- Massot, 1999: Massot, Anne. *Les quartiers nord-ouest de la paroisse Saint-Michel de Bordeaux entre 1300 et 1453*. T.E.R. sous la dir. de J.B. Marquette, Université de Bordeaux III, 1999.
- Mensignac, 1914: Mensignac, Camille de. Notes rétrospectives sur la démolition et les fouilles de l'ancien lycée national de Bordeaux et découverte sur cet emplacement du soubassement d'une partie de la deuxième enceinte de Bordeaux. Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux, 36, 1914, p. 54-71.

- Pat. rolls: Patent rolls of the reign of Henri III preserved in the P.R.O., A.D. 1216-1225, Londres, 1901.
- Rec. Feod.: Bémont, Charles, éd. Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII<sup>e</sup> siècle. Recognitiones feodorum in Aquitania, Paris, Imprimerie Nationale, 1914.
- Régaldo, 2002 : Régaldo-Saint Blancard, Pierre. A propos de l'angle nord-est de l'enceinte antique de Bordeaux. Revue archéologique de Bordeaux, XCIII, 2002, p. 103-115.
- Renouard (dir.), 1965: Renouard, Yves (dir.). *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*. Bordeaux, FHSO, 1965. *Histoire de Bordeaux* (C. Higounet dir.), 3.
- Rôles Gascons: Francisque-Michel (éd.). Rôles Gascons (1242-1254),
  t.1, Paris, Collection de documents inédits de l'histoire de France,
  1885

- Sandoz, 2003 : Sandoz, Gérard. Bordeaux, place Pey-Berland, cloître Saint-André. Rapport de diagnostic, INRAP/SRA, 2003. Cf. Bilan scientifique régional 2002, p. 69 et Revue archéologique de Bordeaux, XCIII, 2002, p. 20.
- Schofield et Vince, 1994: John Schofield and Alan Vince. *Medieval towns*. Coll. «The archaeology of medieval Britain ». London, Leicester university press, 1994.
- Schoonbaert, 2003 : Schoonbaert, Sylvain. Un cadastre et un plan d'alignement de Bordeaux 1807-1832. Revue archéologique de Bordeaux, XCIV, 2003, p. 247-267.
- Vinet, 1574 (1860) : Vinet, Elie. *L'Antiquité de Bourdeaus et de Bourg*. Bordeaux, 1574 (première édition, 1565). Réédition 1860.
- Wozny, 2000: Wozny, Luc. Bordeaux, tramway, centre historique. Rapport de diagnostic, AFAN/SRA, 2000. Cf. Bilan scientifique régional 2000, p. 68 et Revue archéologique de Bordeaux, XCI, 2000, p. 20.